

Rapport d'activités 2019-2021

Pour la première fois depuis 1985, en raison de la pandémie de la COVID-19, l'assemblée générale annuelle du département des immigrés de l'OGBL n'a eu lieu en 2020.

Il s'agit, dans ce rapport, de faire le relevé des événements marquants depuis le 5 octobre 2019, date de la dernière assemblée générale.

Du côté social, économique et politique

L'année 2020 est et sera une année marquée par la pandémie du CORONAVIRUS.

Une année marquée par le confinement, les couvre-feux, les limitations de déplacement, les gestes barrières, les masques et surtout l'incertitude sur l'avenir.

Le moral est au plus bas, en particulier des plus défavorisés, des travailleurs précaires, des mal-logés, des plus pauvres.

Les gouvernements ont pris des décisions, mais ils sont loin d'avoir fait le maximum, d'avoir pris les mesures les plus adéquates, logiques et compréhensibles.

Le fossé entre riches et pauvres a augmenté. Le pouvoir d'achat des salariés a diminué. Par contre, les grandes multinationales ont eu encore plus de bénéfices en 2020 et, en particulier les laboratoires pharmaceutiques. Nous constatons une soumission grandissante du pouvoir politique devant le pouvoir économique.

S'il est vrai que le salaire social minimum a augmenté de 2,8% à partir du 1^{er} janvier 2021, les autres salariés attendent une indexation qui n'arrive plus, malgré l'augmentation claire et évidente des produits de base et essentiels.

Le logement n'est plus un droit c'est une pyramide spéculative, à laquelle le gouvernement n'apporte aucune, mais aucune réponse.

La loi sur le bail à loyer n'a pas été modifiée afin de garantir un logement pour tous les résidents et une limitation claire et précise du montant du loyer. Mais la priorité n'était pas le logement.

Au niveau social, nous avons dû nous contenter avec des promesses. Nous n'avons pas eu l'introduction du tiers payant, même pas dans les hôpitaux et pourtant c'est tellement nécessaire, lorsque les montants des factures sont énormes.

L'accord de 2014 concernant l'augmentation des allocations familiales est resté dans le papier. Il semble qu'il y aura un changement en 2022 et il semble qu'il y aura un changement en 2022, mais depuis 2006 nous avons eu une perte réelle de la valeur des allocations!

Les condamnations de CJUE-Cour de Justice de l'Union Européenne se succèdent pour discrimination, pour violation du principe de l'égalité de traitement des enfants, des parents frontaliers et d'autres non-résidents sans qu'aucune volonté se dessine pour y remédier. Discriminations en matières allocations, bourses d'études, sont de plus en plus monnaie courante.



• Assemblée générale 2018



• Une affiche du siècle dernier, toujours d'actualité

La majorité des immigrés travaillent dans les secteurs qui ont des bas salaires et que les conditions de travail laissent à désirer. Ils sont dans le Bâtiment, le Nettoyage et l'Horeca.

Les conditions de travail des salariés du bâtiment ne se sont pas améliorées, bien au contraire. Les entreprises font un recours « abusif » aux heures supplémentaires, au travail des samedis et des dimanches. Les rythmes de travail sont effrénés, le travail par tout temps et à toute heure est devenu une constante intolérable et inadmissible. L'absence de moyens de sécurité – casques, gants, protection auditive - est visible partout sauf par l'ITM qui « regarde ailleurs ».

Naturellement ; le Télétravail ne s'applique pas à ces secteurs, avec ou sans confinement, avec le froid ou la pluie. Il faudra des Ministères beaucoup plus sociaux.

Cette inaction est extrêmement grave pour la sécurité et la santé des travailleurs qui sont majoritairement immigrés et/ou frontaliers.

Pendant toute cette période nous avons assisté à la propagation de sentiments populistes et nationalistes dans presque tous les pays.

La lutte contre cette dérive ne peut se faire seulement par des mots, il faut des actes concrets en faveur des salariés et des pensionnés. Dans la plupart des pays et dans l'Union européenne les préoccupations sociales ont un poids limité face aux intérêts économiques et financiers.

Les questions relatives aux salaires, au logement social, la double imposition, l'assurance dépendance ainsi que le reclassement professionnel nous tiennent particulièrement à cœur et le Département des Immigrés de l'OGBL plaide pour **des changements significatifs, mais, des changements positifs en faveur des salariés et des pensionnés les plus défavorisés.**

Le patronat luxembourgeois par l'intermédiaire de son UEL n'a pas dans son dictionnaire le mot social. Il ne voit pas, il n'entend pas les avantages du dialogue social, des acquis sociaux en matière de santé, de pensions et de protection sociale en générale. Il s'attaque même à l'augmentation du salaire social minimum.

Le Département des Immigrés a soutenu les luttes et les actions des salariés dans différents secteurs et entreprises, en particulier le renouvellement du CCT du Nettoyage, des conflits dans le commerce et dans l'industrie.

Le Département des Immigrés a soutenu et appelé à manifester pour la protection du climat.

Pendant cette période, l'OGBL a continué de dénoncer les retards au niveau de la sécurité sociale portugaise et, de plus en plus le phénomène de la double imposition entre le Luxembourg, le Portugal et l'Italie.

Nous avons réussi à ce que des « Permanences sociales d'information » sur les carrières d'assurance puissent avoir lieu et qu'un fonctionnaire de la sécurité sociale du Portugal soit détaché au Luxembourg.

Nous sommes intervenus sur le non-respect de la législation du travail par le Consulat et l'Ambassade du Portugal en matière de salaire social minimum et d'indexation salariale. Cette arrogance et violation du droit du travail de la part du Ministère des Affaires étrangères du Portugal est inadmissible et place le Portugal devant le Tribunal du Travail pour non-respect des normes essentielles du Code du Travail.

La participation électorale des immigrés est une priorité pour nous. Depuis des années, nous appelons les immigrés à s'inscrire sur les listes électorales pour les élections communales et européennes.

Malheureusement, dans un pays qui compte presque 50% d'étrangers cette population est exclue du droit de vote national. Nous plaidons toujours pour le principe : **je travaille, ici, Je vis, ici, Je vote ici.** Les hommes et femmes politiques manquent de courage.

Des questions liées à l'enseignement et à la langue maternelle ont été l'objet de multiples discussions

L'activité interne

Depuis sa création, en 1985, le Département défend l'intégration de tous ceux et de toutes celles qui ont choisi le Luxembourg comme pays de travail, de résidence et de vie.

Le Département des Immigrés de l'OGBL a pour objectif une société plus juste et sans discriminations.

En 2020, seulement les assemblées régionales du Nord et de Dudelange ont eu lieu. Ensuite c'était le confinement qui a mis un terme aux autres assemblées régionales et également à l'Assemblée générale annuelle du Département.

Nous avons, encore, été présents au Festival des Migrations et des Cultures.

Et nous avons participé et soutenu la fête de Saint Nicolas et la fête des jeunes organisées par la Région de Differdange-Rodange, en 2019.

Pendant cette période, le Comité exécutif des immigrés s'est réuni 6 fois pour analyser les problèmes du quotidien des immigrés et pour s'engager dans les différentes actions de l'OGBL.

Des représentants du Département des Immigrés ont participé aux réunions du Comité Exécutif et du Comité National de l'OGBL, lorsqu'il a été possible.

Des représentants du Département des Immigrés de l'OGBL ont collaboré avec le mouvement associatif, en particulier le CLAE et l'ASTI sur des questions relatives aux migrations et à l'intégration.

Nous avons assuré, avec régularité, des émissions hebdomadaires sur radio LATINA afin d'informer les auditeurs sur les conditions économiques et sociales au Luxembourg, en Europe et dans le monde, ainsi que sur le droit du travail et le droit social.

Le Département des Immigrés de l'OGBL est un moyen pour les travailleurs immigrés d'exprimer leur solidarité envers tous les travailleurs et tous les pensionnés, résidents et pas résidents et s'engage fermement et clairement en faveur d'une société plus juste et fraternelle ainsi que pour une plus grande cohésion sociale.

Luxembourg, 20 mars 2021